

N° 25638. PROTOCOLE À LA CONVENTION DE 1979 SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE, RELATIF AU FINANCEMENT À LONG TERME DU PROGRAMME CONCERTÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT À LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN EUROPE (EMEP). CONCLU À GENÈVE LE 28 SEPTEMBRE 1984¹

N° 26119. CONVENTION SUR LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. CONCLUE À NEW YORK LE 14 JUIN 1974²

N° 26120. PROTOCOLE MODIFIANT LA CONVENTION SUR LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. CONCLUE À VIENNE LE 11 AVRIL 1980³

N° 26121. CONVENTION SUR LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES, CONCLUE À NEW YORK LE 14 JUIN 1974, TELLE QUE MODIFIÉE PAR LE PROTOCOLE DU 11 AVRIL 1980⁴

SUCCESSIONS

Notifications reçues le :

30 septembre 1993

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

(Avec effet au 1^{er} janvier 1993, date de la succession d'Etat.)

Enregistré d'office le 30 septembre 1993.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1491, p. 167 et annexe A des volumes 1508, 1513, 1522, 1655, 1679, 1689, 1723 et 1732.

² *Ibid.*, vol. 1511, p. 3 et annexe A des volumes 1543, 1591, 1665, 1672, 1723 et 1733.

³ *Ibid.*, p. 77 et annexe A des volumes 1543, 1560, 1591, 1665, 1672 et 1723.

⁴ *Ibid.*, p. 99 (textes authentiques chinois, anglais, français, russe et espagnol), et annexe A des volumes 1543, 1560, 1591, 1665, 1672, 1695 (texte authentique arabe), et 1723.